



COMMUNIQUÉ DE PRESSE :

mardi 05 mai 2015

UNE RAFALE CONTRE NOS EMPLOIS

Depuis hier, toute la presse relie la vente d'avions Rafale au Qatar à la cession de nouveaux droits de trafic pour la compagnie aérienne Qatari en France qui devrait étendre sa toile aux aéroports de Lyon et Nice.

Nous connaissons déjà la pratique de certains élus locaux qui favorisent par diverses subventions l'installation de compagnies aux modèles sociaux dégradés. Ces derniers pratiquent une politique de l'emploi à courte vue car c'est l'ensemble des emplois sous contrats français dans le secteur aérien qui sera à terme fragilisé, avec des effets induits sur l'économie française au sens large.

Alors même que la France et l'Allemagne s'associent pour dénoncer auprès des autorités européennes la concurrence particulièrement déloyale des compagnies du Golfe qui sont perfusées à coups de dizaines de milliards de subventions par leurs gouvernements, nous apprenons l'attribution de créneaux qui viendront directement concurrencer Air France et d'autres compagnies françaises.

Cette schizophrénie ne peut être que préjudiciable au pavillon français et aux 100 000 emplois générés rien qu'en région Ile de France ainsi qu'au million d'emplois induit par le secteur du transport aérien au niveau national.

Les trois syndicats représentatifs des navigants commerciaux d'Air France expriment leur vive inquiétude parce que nos emplois sont les premiers concernés, et que les autres suivront. Cette hémorragie finira par toucher tous les métiers de l'aérien en France.

Les 6 milliards que représente la vente des Rafales ne doivent pas mettre en péril les 25 milliards d'euros de chiffre d'affaire que génère le groupe Air France-KLM et qui contribuent largement à la balance commerciale de la France.

Le SNPNC-FO, l'UNAC et l'UNSA AERIEN sont prêts à se mobiliser pour rappeler au gouvernement sa démarche de lutte contre une concurrence déloyale et pour le soutien de l'emploi aérien français.

Nous tenons juste à rappeler qu'une étude américaine réalisée sous l'égide de United, Delta et American Airlines conclut que, pour chaque ligne perdue à cause de la concurrence déloyale des compagnies du Golfe, ce sont 800 emplois américains qui sont détruits...

Les rapports Abraham et Leroux ont tous les deux mis en évidence la fragilité et la possible "mortalité" de toutes les grandes compagnies européennes. Le jour même de l'organisation par les services de l'État d'un colloque sur une indispensable concurrence loyale dans le transport aérien, ces annonces de cession de créneaux sont un bien mauvais signe envoyé aux salariés du secteur et à leurs entreprises.

Nos syndicats demandent au gouvernement de prendre conscience de l'urgence à mettre en place une régulation de la concurrence qui est aujourd'hui éminemment déloyale dans l'espace aérien européen.